

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 12 (2010)
Heft: 2

Artikel: Le sport incite-t-il vraiment à la violence?
Autor: Lehmann, Anton [i.e. Lehmann] / Moser, Karin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le sport incite-t-il vraiment à la violence?

Présentée à l'automne 2009, l'étude de l'Université de Zurich sur la délinquance juvénile n'est pas passée inaperçue. La violence des jeunes est actuellement au centre du débat public (médiatique et politique). Même dans les milieux spécialisés, le phénomène est intensivement discuté et sujet à controverse.

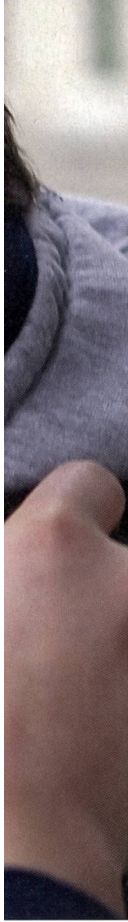
Texte: Anton Lehmann, Karin Moser; photo (scène fictives): Daniel Käsermann

Au printemps 2008, tous les élèves de 9^e année du canton de Saint-Gall ont été interrogés sur les délits commis ou subis, en particulier sur ceux à caractère violent. Les résultats montrent que les expériences de violence ne sont pas rares parmi les adolescents. L'étude a analysé le rapport entre la délinquance et différents facteurs. La violence va de pair avec: «famille incomplète», «voisinage problématique» dans les quartiers difficiles, milieux d'immigrés, mauvais résultats scolaires, faible contrôle parental, nombreuses sorties le soir, consommation de grandes quantités d'alcool ou de drogues et certains phénomènes scolaires (cours séchés, règles non respectées). Un rôle déterminant est attribué à ce qu'on appelle les facteurs situationnels, c'est-à-dire les occasions

incitant à commettre des délits. A noter également l'importance des bandes: à la différence des groupes de jeunes à problèmes, les réseaux conventionnels semblent diminuer la délinquance.

Sports d'équipe dans le viseur

Certaines disciplines – football, basketball, hockey sur glace, sports de combat, musculation et skateboard – sont associées à un taux de délinquance élevé, tandis que les sports de neige, la marche, l'équitation, la natation, le cyclisme, le badminton et la gymnastique artistique génèrent nettement moins de comportements déviants. L'étude tente d'expliquer ces différences. Selon elle, il n'est pas possible d'affirmer de manière générale que l'activité sportive en soi



endigue ou au contraire favorise la délinquance et la violence. Cela dépendrait plutôt du type d'activité. La direction de l'étude en déduit que les disciplines s'accompagnant d'un surcroît de violence sont principalement des sports d'équipe, au caractère très compétitif, où il s'agit avant tout de gagner. Il se pourrait que, par le biais de ces sports, les adolescents apprennent à s'imposer physiquement, projetant ensuite cette attitude sur les conflits extra-sportifs. Les autres disciplines, en revanche, moins associées à la délinquance, ne sont pas des sports d'équipe et travaillent plutôt sur l'adresse et l'agilité. Il faudrait donc, dans les différentes disciplines, veiller davantage au respect (et à l'application) des règles du jeu et moins à l'idée de «vaincre» un adversaire.

L'autoévaluation: maillon faible de la méthode

L'étude se distingue par la taille de l'échantillon sondé. L'Institut de criminologie de l'Université de Zurich a interrogé 5200 élèves saint-gallois de 338 classes de 9^e année sur les délits commis et subis. Ce sondage anonyme réalisé par questionnaire électronique a été bien accueilli par les adolescents de 15 à 16 ans issus de tous types d'écoles, si bien qu'au final, 83 % de l'échantillon ont pu être exploités.

L'objet de l'étude est vaste. Outre la fréquence des délits commis et subis, on a analysé les rapports entre la délinquance juvénile et d'autres facteurs, notamment le contexte scolaire et familial, la consommation d'alcool ou de drogues, ou encore les loisirs, en particulier l'activité sportive.

L'étude s'appuie sur l'autoévaluation d'adolescents d'un comportement délinquant. Les élèves ont répondu à des questions du type «As-tu déjà frappé quelqu'un au point de le blesser (coups et blessures), volé quelque chose dans un magasin (vol à l'étalage), endommagé volontairement des objets appartenant à autrui (vandalisme), etc.?». La sincérité avec laquelle les adolescents ont répondu à ces questions et l'influence de leur perception subjective sur leurs réponses ne peuvent être évaluées avec cette méthode. En outre, les questions auxquelles les élèves ont répondu par oui ou par non ne disent rien sur le contexte ou les causes d'un acte.

Conclusions problématiques

Une autre difficulté réside dans l'interprétation des résultats de l'étude. Christian Reutlinger, professeur au département de recherche de l'Institut de travail social de la HES de Saint-Gall, constate dans le quotidien *St. Galler Tagblatt* que «les déclarations particulièrement problématiques sont celles qui, sur la base de chiffres, établissent des relations de cause à effet entre les actes définis dans l'enquête comme délits d'une part, et les compositions familiales, l'expérience de la migration et les activités de loisir d'autre part...». Par conséquent, si un lien positif est prouvé entre un comportement déviant et des disciplines sportives telles que le football, le basketball, le hockey sur glace, les sports de combat, la musculation ou le skateboard, il ne faut en aucun cas en déduire que ces disciplines «encouragent» la violence. On ne peut pas conclure à une causalité sur la base de simples corrélations.

Cette enquête ne permet pas non plus de dire si le sport peut ou non être considéré comme un «facteur protecteur face à un comportement délinquant». La méthode employée – un recueil quantitatif unique et une analyse transversale – n'est pas appropriée. Il faudrait plutôt faire appel à des instruments supplémentaires tels que des entretiens qualitatifs, des exemples de cas ou une analyse longitudinale (fastidieuse).

Gestion constructive de l'agressivité

Reste à expliquer pourquoi les adolescents qui commettent davantage d'actes de violence sont plus fréquemment représentés dans les disciplines sportives critiquées (voir encadré ci-contre). L'intérêt que l'étude a suscité auprès d'un large public par ses déclarations relatives au sport offre l'opportunité – et ce, malgré les défauts de méthode évoqués – de se pencher sur les résultats et d'ouvrir une discussion sur le sport en tant que moyen de gérer l'agressivité de manière constructive, voire comme outil éducatif permettant de réduire la propension à la violence. Si au contraire il s'avère que le sport est à l'origine d'une augmentation de la violence, il faudra se demander comment concevoir (mettre en scène) le sport pour atteindre les effets souhaités sur le plan social. ■

Le rapport de l'étude «Jugenddelinquenz im Kanton St. Gallen» (en allemand) peut être téléchargé sur notre site Internet:

www.mobile-sport.ch > Login

La complexité du choix d'un sport

Il est essentiel de se demander pourquoi des groupes cibles entiers et un grand nombre d'individus optent pour certains sports (celui qui, par exemple, recherche le défi physique sera plus fasciné par un sport de combat visant la victoire sur un adversaire que par l'aïkido ou le tai chi) et pourquoi les disciplines où, notamment, le contact corporel direct joue un rôle secondaire (mais où les défis techniques et les records personnels ou absolus comptent), sont choisis par d'autres groupes cibles. Outre la fascination (intrinsèque, spécifique au sport), divers autres éléments motivent le choix: le sexe, l'âge, ainsi que l'origine sociale et ethnique jouent eux aussi un rôle déterminant. Les penchants d'un groupe du même âge (groupe de pairs) au sein duquel on veut être accepté, ont généralement plus de poids que les souhaits et conseils bien intentionnés des chargés de l'éducation. Il ne faut pas non plus sous-estimer des critères tels que le talent, l'égalité des chances, les perspectives de promotion, le prestige et les possibilités de rémunération, qui ont des priorités différentes d'un sport à l'autre. Enfin, le choix dépend aussi et surtout de l'offre réelle et du coût associé à la pratique d'un sport: les options sont par exemple plus nombreuses dans un environnement urbain qu'à la campagne où l'offre est généralement limitée. Notons enfin que les jeunes issus de l'immigration, principalement pour des raisons financières et culturelles, sont relativement peu représentés dans les sports d'hiver (coûteux).